

RAPPORT N° 06/7-43
au Conseil Municipal

OBJET

GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL
CREATION ET TRANSFORMATION D'EMPLOIS PERMANENTS

Pour les besoins des services, il est nécessaire de procéder à la création et à la transformation des emplois suivants au Tableau des Effectifs.

1° Création d'emplois

Filière technique

- 1 poste de technicien supérieur chef,
- 2 postes d'agent de maîtrise principal,
- 1 poste d'agent technique principal ;

Filière administrative

- 3 postes d'attaché,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe ;

Filière médico-sociale

- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe à temps non complet de 23 h 56,
- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe ;

Filière culturelle

- 1 poste de bibliothécaire ;

Filière sportive

- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 1ère classe ;

Filière Police

- 1 poste de chef de service de police municipale de 1ère classe,
- 1 poste de gardien principal ;

RAPPORT N° 06/7-43

Filière animation

- 1 poste d'animateur chef.


2° Transformation d'emplois

Emplois actuels		Emplois nouveaux	
Nature de l'emploi	Nombre	Nature de l'emploi	Nombre
<i>Filière administrative</i>			
Agent administratif qualifié à temps non complet de 27 h 21	1	Agent administratif qualifié à temps non complet de 30 h 30	1
<i>Filière technique</i>			
Agent des services techniques à temps non complet de 19 h 00	1	Agent des services techniques	1
Agent des services techniques à temps non complet de 17 h 30	1	Agent des services techniques	1
<i>Filière médico- sociale</i>			
Agent spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe à temps non complet de 27 h 21	1	Agent spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe à temps non complet de 31 h 00	1
Agent social qualifié de 2ème classe à temps non complet de 15 h 00	1	Agent social qualifié de 2ème classe à temps non complet de 28 h 00	1

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



René-Paul Victoria

René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 06/7-43
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 14 décembre 2006

OBJET

**GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL
CREATION ET TRANSFORMATION D'EMPLOIS PERMANENTS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 06/7-43 présenté par le Député-Maire au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la création des emplois suivants à l'effectif communal :

Filière technique

- 1 poste de technicien supérieur chef,
- 2 postes d'agent de maîtrise principal,
- 1 poste d'agent technique principal ;

Filière administrative

- 3 postes d'attaché,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe ;

Filière médico-sociale

- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe à temps non complet de 23 h 56,
- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe ;

DELIBERATION N° 06/7-43

Filière culturelle

- 1 poste de bibliothécaire ;

Filière sportive

- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 1ère classe ;

Filière Police

- 1 poste de chef de service de police municipale de 1ère classe,
- 1 poste de gardien principal ;

Filière animation

- 1 poste d'animateur chef.

ARTICLE 2

Approuve la transformation des emplois suivants, après avis favorable du Comité Technique Paritaire du 5 octobre 2006 :

Emplois actuels		Emplois nouveaux	
Nature de l'emploi	Nombre	Nature de l'emploi	Nombre
<i>Filière administrative</i>			
Agent administratif qualifié à temps non complet de 27 h 21	1	Agent administratif qualifié à temps non complet de 30 h 30	1
<i>Filière technique</i>			
Agent des services techniques à temps non complet de 19 h 00	1	Agent des services techniques	1
Agent des services techniques à temps non complet de 17 h 30	1	Agent des services techniques	1

DELIBERATION N° 06/7-43

Emplois actuels		Emplois nouveaux	
Nature de l'emploi	Nombre	Nature de l'emploi	Nombre
<i>Filière médico- sociale</i>			
Agent spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe à temps non complet de 27 h 21	1	Agent spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe à temps non complet de 31 h 00	1
Agent social qualifié de 2ème classe à temps non complet de 15 h 00	1	Agent social qualifié de 2ème classe à temps non complet de 28 h 00	1

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **27 DEC. 2006**

LE DEPUTE-MAIRE



[Handwritten signature]

Général VICTORIA